



SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Marguerite De Lajemmerais

Le 7 mars 2023

18h30, sur la plate-forme Teams

PRÉSENTS :

Camille Bégin

Marc-Olivier Chauvin

Marie-Eve Côté

Annick Daigneault

Marie-France Fournier

Francis Girard

Mireille Karangwa

Gabie Lacourse

Marie-Pascale Lévesque

Anne Paquette

Cédric Roberge

Grace Uziell Kwamou

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame Tania Genzardi, directrice

SONT ABSENTS :

Sally Abbas

Lamine Manseur

Marie-Mylène Allard a annoncé sa démission, elle sera remplacée par Mireille Karangwa.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 18h30. Le quorum est constaté par la direction.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Marie-Pascale Lévesque suggère l'ajout en varia d'un point concernant les nouveaux choix de cours.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pascale Lévesque, appuyé par Annick Daigneault, d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté à l'unanimité (11-CE-2022-20223)

3. PAROLE AU PUBLIC

Aucun point amené

4. INCLUSION ET DIVERSITÉ

5.1 Mois de l'histoire des noirs

Plusieurs activités variées ont eu lieu à l'école, dont un spectacle d'humour, une présentation de livres thématiques à la bibliothèque et une activité spéciale à l'auditorium Pas t'mentir (émission de télé – discussion).

5.2 À venir en mars

Semaine du français : activités pendant la période du dîner.

Pour le 8 mars, plusieurs enseignants ont l'habitude de prendre des initiatives pour souligner cette journée

5.3 Mois de l'autisme (avril)

À venir

5. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)

Présentation du document Tableau des activités éducatives au CÉ.

IL EST PROPOSÉ par Annick Daigneault, appuyée par Marie-Pascale Lévesque, d'approuver le Tableau des activités éducatives tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité (12-CE-2022-20223)

6. HORAIRE MODIFIÉ JOURNÉE DU 9 JUIN

Proposition d'inscription à différentes activités pour la dernière journée avant la période d'examens qui se dérouleront un peu partout dans la ville.

Les activités commenceraient le matin jusqu'au début de l'après-midi. Les élèves pourront retourner à la maison après les activités. Les détails suivront et la tenue des activités ne devrait pas être tributaire de la météo.

Le CÉ approuve

7. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉCOLE

Ce point sera traité au début de la prochaine rencontre du CÉ

8. PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est présenté au CÉ, il s'agit d'un document de travail élaboré en comité.

Les étapes suivantes viseront à déterminer les objectifs du projet éducatif et les moyens pour les atteindre. L'équipe école y travaillera à la prochaine journée pédagogique.

Il est suggéré un ajout à introduire au projet, soit l'aspect inclusif de l'école avec une grande proportion de classes TSA et d'accueil.

Ce projet est élaboré pour une période de quatre ans.

9. BUDGET

Le budget a été transmis au CÉ, l'objectif de l'école est qu'il n'y ait pas de frais additionnels pour les activités de facturés aux parents. Il y a des fonds accumulés qui sont normalement utilisés pour des projets touchant tous les élèves et qui ne servent pas à payer l'équipement usuel comme le mobilier de classe.

11. SOUS-COMITÉ UNIFORME SCOLAIRE

Le questionnaire est finalisé et la proposition a été transmise à la direction. Le lien est disponible pour être partagé.

L'envoi sera fait au personnel, aux parents et aux élèves et on suggère également la création d'un code QR affiché sur les babillards pour accéder au sondage.

12. SUIVI – SOUS-COMITÉ POUR LE PTRDI

Marie-Pascale Lévesque indique que le comité de parents du CSSDM lui a suggéré de présenter la lettre au CA du CSSDM, Antoine Gagné, ancien président du CÉ de Marguerite, il pourra guider Annick Daigneault en vue de la présentation.

13. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS

13.1 Direction

Aucun point apporté

13.2 OPP

Aucun point apporté

13.3 Personnel enseignant

Aucun point apporté

13.4 Personnel de soutien

Aucun point apporté

13.5 Parent du Comité Parent

Aucun point apporté

13.6 Élèves

Le chauffage ne fonctionne pas dans la cafétéria et il fait très froid. La direction va transmettre l'information au concierge.

14. VARIA

Choix de cours : la disparition du volet enrichi déçoit des parents qui auraient souhaité avoir d'autres options. L'option plein-air est très populaire, mais est difficile à placer dans les horaires de tous les niveaux.

Intimidation : L'école a été mise au courant par courriel de plusieurs situations alléguées d'intimidation. Il n'a pas été possible d'identifier d'événement ni d'élève qui aurait commis des actes répréhensibles.

Tous les élèves ont été rencontrés préventivement pour rappeler ce qu'est l'intimidation, les règles à suivre, les conséquences, etc.

Toutes les situations sont traitées, les mesures disciplinaires appropriées sont appliquées selon les cas. Par exemple, des surveillants ont été attirés à la surveillance dans les toilettes.

Il y a un comité Plan de lutte à l'école qui a pour mandat de faire de la sensibilisation et de la prévention.

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 19h45.

Président(e)

Directeur(trice)